

Nombre de membres :

Séance du 20 décembre 2024

En exercice : 15

Présents : 12

N° 2024/12/01

Votants : 12

Pouvoir : 00

Convocation : 14 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur Vincent GELAS, Maire.

Présents : Vincent Gelas - Fabienne Imbert – Jean-Marc Gimaret – Nathalie Feltrin – Bruno Doucet-Bon – Philippe Brunel - Christian Feltrin - Bénédicte Sainclair – Franck Serrurier – Laurence Wyncarczyk - Barbara Monel – Marion Chaube

Excusés : Christian Beguet – Stéphanie Tricaud

Absente : Marine Sarr

Secrétaire de séance : F Serrurier

**OBJET : Convention de mise à disposition d'un terrain avec l'Association
Demain Messimy**

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la convention de mise à disposition d'un terrain en date du 16 septembre 2020 passée avec l'Association Demain Messimy pour la mise en place d'un poulailler collectif,

Vu le projet de l'Association Demain Messimy de réaliser des aménagements sur le terrain sis Aux Marques, vers le poulailler, consistant en un cheminement avec paillage, des plantations d'arbuste et d'arbres dont certains fruitiers et la mise en place d'une table et banc,

Vu la rencontre du 21 mai 2024 avec l'Association Demain Messimy,

Vu l'avis favorable de la commission Environnement / Agriculture,

Vu le projet de convention établi et validé par la commission Environnement / Agriculture,

Considérant l'intérêt du projet,

Après en avoir délibéré et vote à mains levées, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la convention de mise à disposition d'un terrain à l'association Demain Messimy pour la réalisation d'un aménagement environnemental, tel que présentée.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Fait et délibéré, le 20 décembre 2024

Pour copie certifiée conforme

Le Maire,
Vincent GELAS



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Convention de mise à disposition d'un terrain avec l'Association Demain Messimy

Date de transmission de l'acte : 24/12/2024

Date de réception de l'accusé de réception : 24/12/2024

Numéro de l'acte : DEL20241201 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 001-210102430-20241220-DEL20241201-DE

Date de décision : 20/12/2024

Acte transmis par : Alain GUEX

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine
3.6. Autres actes de gestion du domaine privé